

Lac d'Hossegor (40) : le désensablement enlisé ?

Sud-Ouest , le 2 décembre 2016 par Christine Lamaison



Activités nautique et ostréicole dépendent de la bonne santé du lac. ©

Une chose est sûre : le désensablement du lac ne se fera pas cet automne. Et comme la fenêtre de tir est très étroite pour ce type d'opérations, entre octobre et mars, il existe de fortes présomptions - comme l'écrivent dans leur dernière gazette, les membres de la Société des propriétaires de...

Une chose est sûre : le désensablement du lac ne se fera pas cet automne. Et comme la fenêtre de tir est très étroite pour ce type d'opérations, entre octobre et mars, il existe de fortes présomptions - comme l'écrivent dans leur dernière gazette, les membres de la Société des propriétaires de Soorts-Hossegor (SPSH), qui revendiquent être à l'origine de ce projet - pour que cela ne se fasse pas avant octobre 2017.

L'enquête publique s'est pourtant terminée le 30 mai, avec un avis favorable datant du 30 juin. Toutefois, les fortes réprobations argumentées, présentées lors de l'enquête par les associations environnementales (Sepanso, Amis de la Terre 40), le collectif Noutous et la SPSH ne sont pas restées lettre morte.

Analyses complémentaires

Et si, aujourd'hui, tout le monde s'attribue la sagesse de les avoir entendues, les élus du Sivom Côte sud, après concertation avec les services de l'État et l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer), ont mandaté un maître d'œuvre, Creocean, pour effectuer des analyses complémentaires. La qualité de ces sédiments extraits posant notamment question, d'autant qu'ils devaient être utilisés pour réensabler la plage de la Savane, à Capbreton.

De nouvelles analyses ont été effectuées et partagées, encore une fois, élus et associations. Et ce, parce que les premiers résultats n'étaient pas très bons. Les élus du Sivom l'ont confirmé, lors du comité syndical du 29 septembre. « Douze points de dragage ont été analysés par un laboratoire agréé. Cette première phase d'analyse a été faite avec des résultats présentant quelques légers dépassements de seuils en HAP (1) et métaux lourds sur certains prélèvements. » D'autres analyses ont été dès lors sollicitées pour déterminer si ces sédiments présentaient ou non une dangerosité. Et de ce fait, l'enquête publique a été prolongée jusqu'à mercredi dernier, afin que les services de l'État puissent intégrer ces nouveaux éléments.

Tous contre l'îlot

Or, il semble que les résultats sur les mêmes points soient, cette fois, satisfaisants. Ce qui provoque l'ironie, notamment de la Sepanso, lors de sa contribution au dernier Coderst (2). « Un miracle s'est produit dans la nuit du 4 août. » L'association s'interroge sur « l'aberration » entre ces deux séries de résultats et se demande pourquoi l'administration privilégie les résultats positifs du 4 août, sur ceux négatifs du 12 juillet. Ce qui, pour elle, justifie le principe de précaution. Réuni le 8 novembre dernier, le Coderst a, quant à lui, donné un avis favorable au projet.

Mais il existe un autre point de discordance soulevé par la SPSH et les associations environnementales et désormais par les élus eux-mêmes : la pertinence d'une île aux oiseaux comme mesure compensatoire du dragage.

« Dans notre volonté à faire avancer ce dossier, nous n'avons pas quantifié l'impact de cette mesure », observe Xavier Gaudio, maire d'Hossegor. Cet îlot pourrait avoir de graves conséquences pour la courammentologie et les activités ostréicoles et nautiques. « Nous avons été alertés par l'enquête publique qui sert à ça », insiste-t-il. Les élus ont réfléchi à une autre proposition compensatoire, mais reste à convaincre les services de l'État. « Il faudra encore, sans doute, enquêtes et

réunions - et le temps passe vite - si l'on veut être prêt pour l'automne prochain. »

Et ce, pour que le montage financier obtenu pour ce dossier - et il rend, sur ce point, un hommage appuyé au président Dufau - puisse être maintenu. « Les études bathymétriques montrent que l'ensablement va en empirant. Cela fait trois ans que nous travaillons sur ce dossier, mais je reste optimiste », conclut-il.

(1) Hydrocarbures aromatiques polycycliques. (2) Conseil départemental de l'environnement des risques sanitaires et technologiques.

Pour une gestion durable

Pour la Sepanso, les Amis de la Terre, le collectif Noutous, le dossier du désensablement du lac et les problèmes que rencontre le projet de dragage du lac d'Hossegor en l'état (coût trop élevé, salubrité, destruction environnementale, absurdité de l'île aux oiseaux, incertitude quant à la réaction de l'écosystème, etc.) est la preuve d'une réflexion mal menée. Il faut que soit repensée l'idée de désensablement comme une gestion durable du sable, qui n'entraîne ni destruction d'habitats d'espèces protégées, ni changement de physionomie du lac, ni bouleversement de l'écosystème, mais permette au lac de trouver un état stable favorable à la biodiversité. La salubrité du lac, la pérennité de son écosystème sont les premiers et seuls garants de toutes les activités économiques qui lui sont liées.

Un dragage modéré de 50 000 mètres cubes, par exemple, permettrait de stabiliser le niveau de sable pour plusieurs années et de se projeter dans une perspective de surveillance, de retour d'expérience pour la gestion durable du sable dans le lac. Une première pétition close en septembre avait recueilli 4 871 signatures. Une deuxième, demandant au préfet de repenser la gestion du lac, est en ligne : <http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/sauvons-biodiversite-lac-hossegor-1239.html>